

Un espace naturel exceptionnel entre terre et eau



S. Migaud

À proximité de Montpellier au cœur des étangs palavasiens classés Natura 2000 et Ramsar, le site naturel protégé du Méjean est un havre de nature en milieu péri-urbain. Ce marais de 200 ha, s'étire en bordure de l'étang du Méjean. Son paysage lagunaire rappelant la Camargue est un réservoir de biodiversité. Il abrite une flore et une faune riches et variées, caractéristiques des zones humides littorales.

Les Cigognes blanches sont les espèces emblématiques de ce site acquis par le Conservatoire du littoral au début des années 1980. C'est aujourd'hui la commune de Lattes qui en assure la gestion et la valorisation.

Ce territoire vivant est fragile : chaque visiteur a la responsabilité de le respecter pour le préserver.

Une Maison de site

La Maison de la nature est la structure d'accueil du site (entrée gratuite). Découvrez des expositions temporaires, observez le nid des cigognes filmé en direct, renseignez-vous sur le programme des animations... Les missions de l'équipe sont de gérer cet espace naturel et de sensibiliser tout public à l'environnement.



Horaires de la Maison de la nature

De septembre à février	De mars à juin	De juillet à août
Du mardi au vendredi de 14h à 17h Week-end et vacances de 14h à 18h	Du mardi au dimanche de 14h à 18h	Du mardi au dimanche de 9h à 12h et de 16h à 20h

Fermée les lundis, 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 14 juillet

Comment venir ?

- Accès transports en commun : Tram 3 Lattes centre ou bus 18 collège Georges Brassens (+2 km de marche)
- Parking visiteurs : stationnement obligatoire, avenue du Méjean à 10 minutes de marche (600 mètres) de la Maison de la nature.
- Parking rapproché pour les personnes en situation de handicap et pour les cars (avenue du Méjean)

Horaires du parking handicap

De septembre à février	De mars à juin	De juillet à août
De 9h à 17h	De 9h à 18h	De 9h à 19h30



Tramway ligne 3
 Ligne bus 18
 Pistes cyclables

Contact et informations

Mairie de Lattes
Service nature et développement durable
www.ville-lattes.fr/nature

Maison de la nature
Chemin des étangs
34970 LATTES
Tél / fax : 04 67 22 12 44
nature@ville-lattes.fr

Site naturel protégé du Méjean

Maison de la nature de Lattes

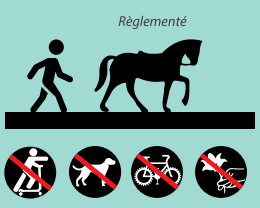
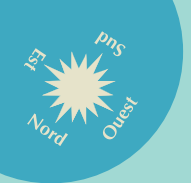


Création graphique : www.desdemadins.fr - SIEL - Ne pas jeter sur la voie publique



Lattes, la vie naturellement.

Conservatoire du littoral



Sentier des tamaris : 6 km

Sentier Grains de Méjean : 2,5 km



Empruntez le parcours d'interprétation et laissez-vous guider par les différents grains.

Du bord d'étang au passage au dessus de l'eau, émerveillez-vous de ces paysages influencés par l'eau et le sel.

- Ouvert du mardi au dimanche
- De septembre à février : libre accès
- De mars à juin : 9h-18h
- De juillet à août : 9h-19h30
- Fermé les lundis, 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 14 juillet



Echasse blanche



Flamant rose

Étang du Méjean



- Prairie humide
- Boisement
- Roselière
- Pré salé
- Sansouïre
- Roubine (canal)
- ☀ Observatoire
- 🏠 Maison de la nature
- 🍴 Aire de pique-nique
- 🚲 Piste cyclable

Sentier des frênes : 1 km (aller)



Venez découvrir les prés salés sur ce sentier bordé de fleurs (Iris des marais, Nivéole d'été...)

- Libre accès toute l'année.



Nivéole d'été



Narcisse

Sentier des platanes : de 1 à 3 km



Profitez des sentiers ombragés de l'espace naturel de Saint Sauveur à proximité du Musée Archéologique Henri Prades.

- Libre accès toute l'année.



Grains de Méjean : un sentier d'interprétation, accessible à tous

Ce parcours est une boucle de 2,5 km à très faible dénivelé que vous pouvez découvrir grâce aux aménagements adaptés et à deux applications pour smartphone (téléchargeables sur google play ou appstore). Prévoyez 1h30 pour le parcourir.

Un sac de découverte pour les visiteurs déficients visuels ainsi que qu'un fauteuil roulant sont mis à disposition à la Maison de la nature.